



En résumé

Avant le lancement des différents temps collectifs organisés dans le cadre de la concertation préalable volontaire, une première étape de dialogue de proximité a été engagée sur le terrain : un dispositif de porte-à-porte a été mené du 26 au 28 septembre 2024 sur les communes de Meunet-Planches, Vouillon, Brives, Condé et Sainte-Fauste.

Cette démarche a constitué une entrée en matière essentielle pour établir un premier contact avec les habitants concernés, présenter les contours du projet agrivoltaïque "Au fil de la Théols", et préparer les temps forts à venir de la concertation. Elle s'inscrit dans la volonté des porteurs de projet – le Collectif Agri Voltaïque Théolois (CAVT36) accompagné par GLHD – de proposer une concertation sincère, inclusive et progressive.

Objectifs de cette première phase :

- Informer les habitants sur le projet et les modalités de la concertation ;
- Mobiliser pour les prochaines réunions publiques, ateliers et stands ;
- Recueillir les premières questions, remarques et attentes ;
- Identifier les enjeux locaux de perception et d'usage des terrains (activités agricoles, chasse, promenade...);

Réalisé sur 287 habitations réparties sur les cinq communes concernées, le porte-à-porte a permis d'établir un premier échange avec 68 foyers, soit un taux de contact particulièrement satisfaisant pour un dispositif itinérant en semaine. Les échanges, fluides et souvent chaleureux, ont permis d'esquisser les premières perceptions du territoire vis-à-vis du projet.

Plusieurs constats forts émergent de cette phase de diagnostic à domicile :

- **Une découverte du sujet pour beaucoup** : environ la moitié des habitants rencontrés n'avaient jamais entendu parler d'agrivoltaïsme avant la visite, soulignant l'utilité de cette phase d'information en amont.
- **Un soutien global au projet, mais une vigilance paysagère** : les habitants expriment leur soutien aux agriculteurs et leur compréhension des enjeux de diversification agricole et énergétique. Toutefois, les co-visibilités depuis les habitations et les axes de circulation restent des points de vigilance.
- **Une mémoire collective encore marquée par les projets éoliens récents** : la population perçoit positivement le projet agrivoltaïque, considéré comme une alternative plus harmonieuse et maîtrisée.
- **Une attente forte de dialogue** : la plupart des habitants se montrent intéressés par la suite de la démarche et souhaitent être informés et impliqués dans les prochaines étapes.





LE PORTER À CONNAISSANCE

En amont du dispositif de porte-à-porte réalisé entre le 26 et le 28 septembre 2024, plusieurs actions d'information ont été mises en place pour annoncer la démarche de concertation préalable volontaire et permettre aux habitants des communes concernées de se familiariser avec le projet agrivoltaïque « Au fil de la Théols ».

Un premier effort de diffusion a consisté à afficher, dès le 16 septembre, l'**avis de concertation et l'affiche des temps de rencontres à venir sur les panneaux d'information municipale des communes** de Meunet-Planches, Condé, Sainte-Fauste et Brives. Pour la commune de Vouillon, cet affichage a été réalisé le 28 septembre, à la veille du lancement des premiers entretiens en porte-à-porte sur son territoire.

En parallèle, **une plaquette d'information de 4 pages, conçue pour présenter les grandes lignes du projet, les porteurs, les objectifs de la concertation et les différentes modalités de participation**, a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des foyers situés sur le périmètre des cinq communes concernées. Ce boîitage a eu lieu progressivement entre le 17 et le 28 septembre, dans un souci de couverture complète du territoire.

Dès le 26 août 2024, **le site internet du projet a été mis en ligne à l'adresse suivante : www.aufildelatheols.fr**. Ce site permet de retrouver l'ensemble des documents diffusés, de s'informer en continu sur l'avancement du projet, mais également de poser des questions et d'envoyer ses premières contributions via une messagerie dédiée. Il constitue l'un des piliers du porter à connaissance en version numérique.

Enfin, la presse locale s'est également fait le relais de l'information : **une brève a été publiée dans La Nouvelle République, édition d'Issoudun, en date du 27 septembre**, annonçant notamment la réunion publique du 30 septembre. Cette annonce a permis de renforcer la visibilité du projet et d'élargir le public touché par la concertation.

Grâce à ce premier ensemble de supports de diffusion, le territoire a pu être largement sensibilisé à l'ouverture de la concertation, dans un esprit d'écoute, de pédagogie et de transparence.



Des aperçus de moyens d'information déployés sur le territoire (de g. à d. : La plaquette d'information, l'avis de concertation et l'affiche des RDV participatifs)





LE DÉROULÉ ET L'ANIMATION

Organisé sur trois journées consécutives, du 26 au 28 septembre 2024, entre 10h et 18h, le dispositif de porte-à-porte a mobilisé plusieurs équipes sillonnant les cinq communes concernées par la concertation : Brives, Condé, Meunet-Planches, Sainte-Fauste et Vouillon. Ce temps de proximité, au plus près des habitants, s'inscrit dans le cadre du lancement de la concertation préalable volontaire autour du projet agrivoltaïque « Au fil de la Théols ».

Une organisation tripartite

Trois types d'interlocuteurs composaient chaque trinôme engagé dans ces visites :

- Un représentant du **Collectif Agri Voltaïque Théolois (CAVT36)**, collectif de dix agriculteurs porteurs du projet ;
- Un représentant de **GLHD**, développeur du projet ;
- Un représentant de l'agence **TraitClair**, tiers garant indépendant de la concertation.

Cette diversité d'acteurs a permis d'apporter à chaque foyer une information claire, pédagogique et complète, tout en valorisant les rôles et engagements de chacun dans la démarche.

Des outils pensés pour la proximité

Afin de favoriser une animation efficace et adaptée à chaque rencontre, les équipes disposaient d'un ensemble d'outils imprimés et numériques, pour appuyer leurs échanges :

- Un **guide d'animation** pour harmoniser les approches entre trinômes,
- Un **avis de passage (flyer A5)**, remis ou boîté en cas d'absence,
- Un **questionnaire**, disponible en format papier et digital (sur tablette),
- Une **présentation synthétique du projet (PPT)**,
- Des **supports visuels** : photomontages, carte de la zone d'étude, cartographie des cultures actuelles et futures,
- Une **lettre d'accréditation**, attestant du cadre officiel de la démarche.

Un déroulé type, en quatre temps, pour un échange d'environ 15 minutes

Chaque visite a suivi un schéma simple et structuré :

1. **Présentation des interlocuteurs** : chaque trinôme a débuté l'échange en se présentant et en explicitant son rôle dans la démarche.
2. **Vérification de la réception de la lettre d'information** distribuée quelques jours plus tôt. En cas de non-réception, une remise en main propre était effectuée.
3. **Présentation du projet** : les représentants de GLHD et du CAVT36 expliquaient les grandes lignes du projet, les enjeux agricoles et paysagers, les motivations locales. En cas d'intérêt manifeste, le questionnaire était proposé.
4. **Invitation à la suite du processus** : les habitants étaient invités aux prochaines rencontres collectives (réunion publique, ateliers, stands). Un renvoi vers le site internet du projet (www.aufildelatheols.fr) et une proposition d'inscription pour recevoir les actualités complétaient la visite.

En cas d'absence, un flyer était systématiquement boîté pour proposer un second rendez-vous.

Ce dispositif a permis non seulement d'assurer un premier contact humain et direct avec les riverains, mais aussi de vérifier la bonne diffusion de l'information dans les foyers du territoire. Il a également posé les bases d'un dialogue constructif pour la suite de la concertation, tout en valorisant les valeurs de transparence, d'écoute et de co-construction portées par les porteurs du projet.





L'ANALYSE CHIFFREE DES QUESTIONNAIRES

68 questionnaires ont été recueillis sur un total de 287 habitations rencontrées. Ces premiers retours chiffrés constituent une base précieuse pour mesurer l'impact des premiers échanges, apprécier la perception du projet et identifier les thématiques prioritaires pour les habitants.

Une première prise de contact révélatrice

L'analyse des réponses révèle un équilibre intéressant entre découverte du projet et confirmation d'un intérêt spontané.

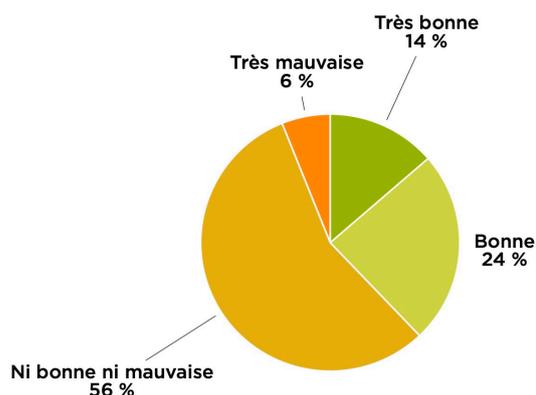
- **48 % des répondants** (33 personnes) connaissent déjà le concept d'agrovoltaïsme. Néanmoins, ce terme reste encore peu clair pour certains, souvent confondu avec les dispositifs de type « ferme solaire ». La lettre d'information boîtée peu avant ces échanges a été identifiée comme la source principale d'information.
- **67 % des personnes interrogées** (46 répondants) confirment avoir reçu et lu la lettre d'information.
- **30 % des répondants** (21 personnes) déclarent connaître un ou plusieurs agriculteurs membres du collectif CAVT36. Toutefois, très peu savaient qu'ils portaient ce projet agrovoltaïque en particulier.

Une perception globalement favorable du projet

Sur les 68 questionnaires remplis, les retours se répartissent comme suit :

- **36 % des répondants** (25 personnes) ont une perception positive, voire très positive du projet.
- **54 %** (37 personnes) émettent un avis neutre ou partagé, sans position arrêtée.
- **6 % seulement** (4 personnes) se disent très défavorables au projet.

Ces chiffres démontrent une **attitude majoritairement ouverte**, et traduisent surtout un **besoin d'information** et d'accompagnement à la compréhension du projet.

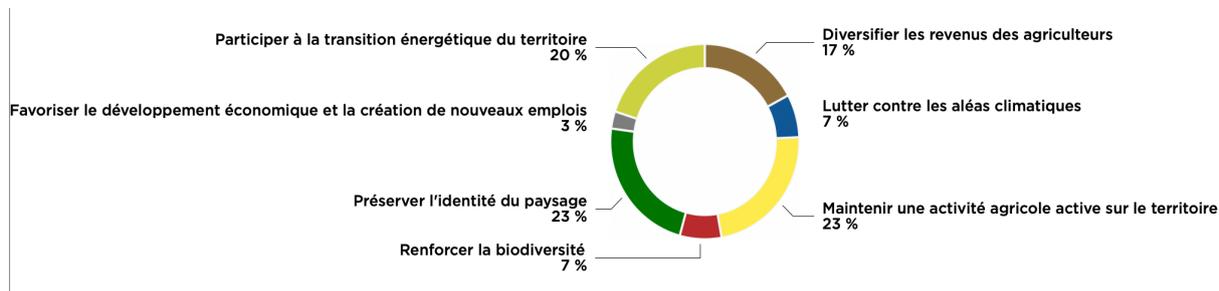


Ce que les habitants attendent du projet

À la question sur les bénéfices perçus ou attendus, les répondants ont pu choisir plusieurs items. Les résultats permettent de dégager des priorités nettes :

- **23 %** mettent en avant la nécessité de maintenir une activité agricole active sur le territoire.
- **23 %** expriment un attachement fort à la préservation de l'identité paysagère.
- **20 %** estiment que le projet peut participer à la transition énergétique locale.
- **17 %** considèrent qu'il s'agit d'un levier pour diversifier les revenus des agriculteurs.
- Les autres réponses concernent :
 - **Lutter contre les aléas climatiques** (7 %)
 - **Renforcer la biodiversité** (7 %)
 - **Favoriser le développement économique** (3 %)





Ces résultats révèlent un **équilibre entre les enjeux agricoles et paysagers**, perçus comme indissociables du cadre de vie. La transition énergétique est comprise comme un objectif, mais elle n'est jugée acceptable que si elle est cohérente avec l'identité du territoire.

Des sensibilités paysagères exprimées

Si l'accueil est positif, des préoccupations émergent :

- « Il ne faut pas que ça se voie depuis chez moi. »
- « Il faudra des haies pour cacher les panneaux. »

Ces remarques, fréquentes dans les entretiens informels, ont été notées par les enquêteurs. Elles renforcent l'intérêt de mobiliser les habitants lors des ateliers de co-construction prévus en octobre, en particulier pour définir les principes de masquage végétal, de choix d'essences locales et d'entretien.

Une attente mesurée en termes de retombées locales

Le questionnaire montre que **seulement 9 personnes** ont évoqué spontanément les retombées économiques pour le territoire. Parmi les propositions :

- Réduction des impôts locaux
- Redistribution locale d'une partie de la production énergétique
- Tarification sociale de l'électricité

Ces réponses illustrent un **intérêt latent**, mais qui mérite d'être activé via des communications ciblées et une pédagogie sur les circuits de redistribution des recettes du projet.

Un projet encore à découvrir pour certains

22 % des personnes interrogées estiment que le projet semble adapté au territoire. La majorité des répondants ne se prononce pas à ce stade. Ce chiffre confirme que le **projet reste en phase de découverte** pour de nombreux habitants.

Enfin, **27 personnes** ont laissé leurs coordonnées afin d'être tenues informées des suites de la concertation. Ces données serviront à alimenter une base de contacts pour les prochains temps d'échange (visites-ateliers, réunions publiques, etc.).





LE RECUEIL DES CONTRIBUTIONS FORMULEES PAR LES HABITANTS

Ces contributions spontanées, formulées dans un cadre propice à l'échange individuel et direct, viennent enrichir la connaissance du territoire et affiner la compréhension des attentes locales.

Les raisons d'une perception favorable du projet

Parmi les personnes ayant exprimé une perception positive du projet, plusieurs arguments sont revenus de manière récurrente. Ces avis positifs sont souvent étayés et s'appuient à la fois sur une lecture des enjeux agricoles, énergétiques et paysagers :

- « Le projet a du sens car il permet de maintenir une activité agricole et assure un revenu fixe régulier aux agriculteurs porteurs du projet »
- « Les parcelles choisies sont comprises comme étant celles qui ne présentent pas une bonne qualité du sol, et pour lesquelles d'autres cultures pourront être entreprises. Les habitants évoquent une occasion pour les agriculteurs d'innover dans leurs cultures. »
- « Le dispositif est perçu comme étant silencieux et ne produisant pas de halo lumineux comparativement aux éoliennes. Le secteur est considéré comme étant très calme. »
- « Le projet est compris comme étant un outil innovant dans le cadre du besoin de transition énergétique »
- « Le projet agrivoltaïque est d'autant mieux perçu, favorablement, qu'il intervient dans la chronologie après de nombreux projets éoliens dans le secteur, perçus comme plus impactant dans le paysage. »
- « Quelques questions ont porté sur le mode de recyclage du dispositif. »

Ces retours témoignent d'une attention portée à l'innovation, à la résilience du monde agricole et à l'acceptabilité paysagère, en contraste avec d'autres formes d'énergies renouvelables jugées plus intrusives.

Les réserves exprimées et points d'inquiétude

D'autres habitants ont exprimé des réserves plus ou moins marquées à l'égard du projet. Certaines critiques concernent la logique même du dispositif agrivoltaïque, tandis que d'autres relèvent d'attentes précises en matière d'intégration et de retombées :

- « Il y a une crainte que les jeunes agriculteurs ne puissent pas racheter les terres, et par une forme de gaspillage de la surface exploitable, ne puissent pas accéder à d'autres parcelles, déjà prisées par les anciens. Un habitant évoque le choix de gagner sur les espaces boisés préférentiellement aux surfaces agricoles, pour préserver l'activité agricole. »
- « Sur le plan de la transition énergétique, certains habitants considèrent qu'il y a d'autres outils pour produire de l'énergie renouvelable que celui qui impacte l'activité agricole. Certains évoquent les panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles ou les parkings. »
- « Les vues sur le paysage constituent l'enjeu numéro 1 s'agissant de l'impact visuel du dispositif. La plantation de haies n'est pas considérée comme étant une solution en raison des inquiétudes sur les fréquences d'entretien des haies et les conditions de réussite à la plantation (arrosage, choix des essences, débordement des racines sur les parcelles limitant l'exploitation...). Il y a également une





inquiétude sur l'effet de masse du dispositif sur chaque parcelle, et également des risques d'ombre portée par la présence des panneaux. »

- « Les habitants réfractaires au projet opposent l'argument de risque de dévaluation de leur bien immobilier, en raison des vues sur le dispositif. Ils se considèrent déjà impactés par la présence des éoliennes dans le secteur. »
- « Quelques craintes sont apparues s'agissant des migrations de la faune, pouvant être impactées par la présence des clôtures encadrant le dispositif. »
- « Les habitants trouvent regrettables de ne pas pouvoir bénéficier d'une réduction directe sur leur facture par le prélèvement de l'électricité produite par les panneaux. »
- « Certains agriculteurs qui ne sont pas dans le collectif ont pu émettre un avis négatif au projet, inquiets que les parcelles ne soient pas cultivées et soient abandonnées alors que c'est une obligation. »

7

Ces contributions expriment un besoin de garanties : sur la transparence du projet, sur la pérennité de l'activité agricole, et sur l'équité entre exploitants.

Les remarques sur la concertation et le format du porte-à-porte

Au-delà du projet lui-même, plusieurs remarques ont concerné la démarche de concertation, son organisation et sa lisibilité :

- « Le nom du collectif d'agriculteurs CAVT36 n'est pas clair, pas compréhensible »
- « Le nom du projet "Au fil de la Théols" fait référence à un projet préservant l'environnement, ce qui n'est pas pour certains habitants le cas exact »
- « Les habitants rencontrés sont satisfaits du porte-à-porte sans lequel ils n'auraient sans doute pas pris le temps de lire la lettre d'information du projet »

Ces retours confirment que le porte-à-porte est un format pertinent pour aller au contact des habitants et initier un dialogue. Ils soulignent également la nécessité d'un effort de pédagogie pour clarifier la démarche, ses porteurs et ses objectifs.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA PARTICIPATION

Le dispositif de porte-à-porte, organisé du 26 au 28 septembre 2024 auprès de 287 foyers répartis sur les cinq communes concernées par le projet, a constitué une première étape de dialogue direct avec les habitants. Cette rencontre individuelle, à domicile, a permis de poser les bases d'une concertation ouverte, sincère et progressive.

Une première prise de pouls locale précieuse

Le porte-à-porte a permis de :

- **Prendre le pouls du territoire**, en allant directement au contact des habitants, sans filtre ;
- **Mesurer le niveau de connaissance du projet et de l'agrivoltaïsme**, encore faible pour la moitié des foyers rencontrés ;
- **Identifier les premiers enjeux à prendre en compte dans la suite de la concertation** ;
- **Recueillir des ressentis diversifiés**, à chaud, sur les premières perceptions du projet ;
- **Préparer les temps collectifs à venir**, en adaptant les thématiques et la pédagogie aux attentes du territoire.





Ces rencontres ont permis de recueillir 68 contributions effectives, issues de foyers situés dans les zones directement concernées ou riveraines. Le format, fluide et confidentiel, a favorisé un échange franc, souvent bienveillant, parfois critique mais toujours constructif.

Des signaux forts exprimés dès les premiers échanges

Les habitants rencontrés ont globalement fait preuve d'une grande disponibilité, et ont souvent accueilli positivement la démarche :

- **Une bonne perception globale du projet**, dans un contexte local marqué par une forme de saturation visuelle liée aux parcs éoliens : l'agrivoltaïsme est ici perçu comme une alternative plus douce, moins intrusive et potentiellement bénéfique à l'agriculture locale.
- **Un soutien affirmé à la diversification des revenus des agriculteurs**, perçue comme une réponse concrète aux effets du changement climatique et à la pression économique croissante.
- **Une sensibilité forte aux questions paysagères** : les co-visibilités et l'insertion dans le grand paysage apparaissent comme des critères déterminants d'acceptabilité. Les haies végétales sont citées de manière récurrente comme solution à envisager, à condition d'en garantir la qualité, la densité, la localisation et l'entretien.
- **Un besoin de pédagogie sur l'agrivoltaïsme** : une part importante des habitants ne connaît pas encore ce type de projet. Le flou autour du fonctionnement du dispositif, de ses retombées concrètes, de sa compatibilité avec les usages agricoles alimente certaines réserves.

8

Une base solide pour structurer la suite de la concertation

Le questionnaire utilisé pendant le porte-à-porte a joué un double rôle : outil d'écoute des premières réactions, et support de discussion pédagogique. Il permet dès aujourd'hui de :

- **Identifier les priorités d'aménagement** (co-visibilité, choix des haies, zonage fin, cohabitation avec la faune, etc.) ;
- **Cibler les messages-clés à approfondir lors des prochains temps collectifs** (fonctionnement technique, retombées pour les habitants, garanties agricoles) ;
- **Mesurer l'évolution des perceptions au fil du processus de concertation**, en comparant les retours du porte-à-porte à ceux qui émergeront à l'issue des ateliers, visites et réunions publiques.

Conclusion

Cette première phase de dialogue in situ confirme l'importance d'un travail patient, précis et sincère, pour inscrire le projet « Au fil de la Théols » dans l'histoire du territoire. Elle met en lumière un intérêt réel pour le sujet, une capacité d'écoute mutuelle, mais aussi des attentes élevées : sur la transparence du projet, sur ses garanties de pérennité agricole, et sur son intégration respectueuse du cadre de vie. Autant de conditions à réunir pour faire de ce projet un levier de transition partagée.

